

LA FIERTÉ DES
PRODUCTEURS
PAYSANS
BIO
ÉQUITABLE
& AUTHENTIQUE



QU'EST-CE QUE SPP ?


INFORMATIONS POUR LES ACHETEURS




ÍNDICE

Qu'est-ce que SPP ?	3
Quel est le bénéfice de ma participation ?	27
Étapes de enregistrement	45
Côuts de enregistrement	61
Système de tarification SPP	72

ORIGINE DU SPP




La CLAC* a lancé **SPP** comme une distinction internationale pour les petits producteurs organisés du commerce équitable en 2006.




*Coordonnateur des Petits Producteurs de Commerce Equitable d'Amérique Latine et des Caraïbes

ORIGINE DU SPP




SPP est lancé pour donner aux petits producteurs et à leurs valeurs une identité dans un mouvement de commerce équitable

Le commerce équitable avait également incorporé des entreprises transnationales, des plantations privées et des petits producteurs non organisés sous contrat.




ORIGINE DU SPP



Entre 2006 et 2010, des études de marché et de faisabilité ainsi que des ateliers participatifs ont été menés pour développer le **SPP** avec un système complet de certification et de label.

La IV^{ème} Assemblée Générale de la CLAC en 2010 a approuvé les règles et procédures générales du système de **SPP**.



Les premiers produits **SPP** sont lancés début 2011 sur les marchés canadien et français

ORIGINE DU SPP

En 2012, la CLAC devient un membre officiel du système Fairtrade International et décide de rendre le **SPP** et sa structure juridique, FUNDEPPO, indépendants





ORIGINE DU SPP


En 2015, FUNDEPPO est reconstitué et les organisations de petits producteurs certifiées deviennent propriétaires du **SPP**. Les entreprises du SPP deviennent des Associés Solidaires.

En 2016, le nom de FUNDEPPO (Fondation des Petits Producteurs Organisés) est changé en SPP Global (Symbole des Producteurs Paysans, Association Civile).



FUNDEPPO
Fundación de Pequeños
Productores Organizados, A.C.

QU'EST-CE QUE SPP ?



Nous sommes un réseau de petits producteurs biologiques d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.



QU'EST-CE QUE SPP ?

Nous travaillons en alliance avec des entreprises et des consommateurs conscients.





QU'EST-CE QUE SPP ?

Nous promovons les produits de haute qualité et les valeurs des petits producteurs.



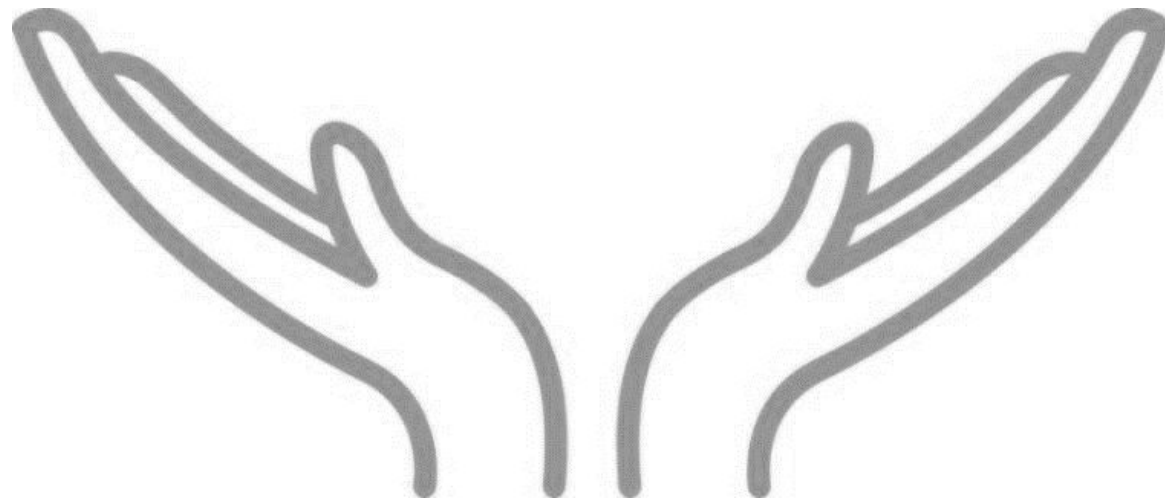
QU'EST-CE QUE SPP ?

Nous travaillons pour une vie digne et une planète saine pour tous.



QU'EST-CE QUE SPP ?

Le label **SPP** est certifié de manière indépendante par des organismes de certification indépendants.



SPP EN CHIFFRES



117

ORGANIZATIONS
DE PETITS
PRODUCTEURS



26

PAYS
PRODUCTEURS



500MIL

AMÉRIQUE
LATINE -
CARAÏBES,
AFRIQUE ET ASIE



2.5

MILLIONS DE
PERSONNES



40

PAYS
CONSOMMATEURS



50

ENTREPRISES
ET MARQUES



60

PRODUITS
DIFFÉRENTS

PRODUITS FINIS SPP : EUROPE



PRODUITS FINIS SPP : AMÉRIQUE DU NORD



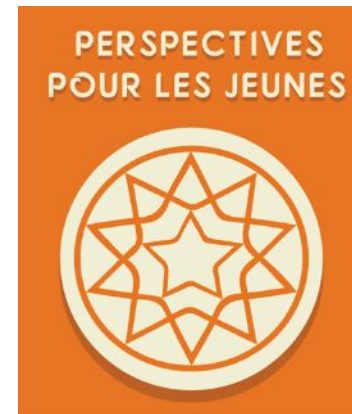
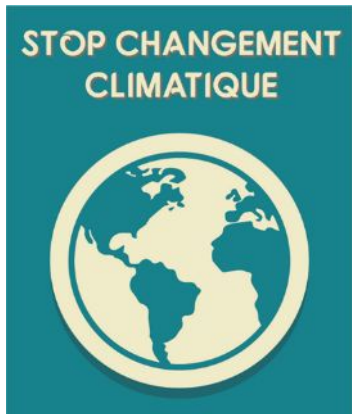
PRODUITS FINIS SPP : AMÉRIQUE LATINE





CONTRIBUTIONS GLOBALES

CONTRIBUTIONS GLOBALES PETITS PRODUCTEURS SPP



Les organisations de petits exploitants apportent une contribution importante à un monde meilleur

Contributions Globales SPP: <https://spp.coop/contributions-spp/?lang=fr>

STOP CHANGEMENT CLIMATIQUE



SPP ralentit le changement climatique

- ✓ Les petits producteurs du **SPP** contribuent à freiner le changement climatique en produisant de manière durable et en préservant les zones naturelles.

FEMMES EN
ACTION



Avec **SPP**, les femmes renforcent leur autonomie

- ✓ Les organisations de petits producteurs **SPP** renforcent la position des femmes grâce à divers projets et activités dans leurs organisations et leurs localités.

FEMMES EN ACTION



Avec **SPP**, les femmes renforcent leur autonomie

- ✓ En renforçant les femmes, on obtient un meilleur équilibre et un meilleur respect entre les sexes.

ARTISANAT DE HAUTE QUALITÉ



SPP est un artisanat de haute qualité

- ✓ Les petits producteurs du **SPP** produisent naturellement et à petite échelle.
- ✓ Les familles produisent avec soin un produit de très haute qualité sélectionnée, en mettant l'accent sur le consommateur final.

ÉCONOMIES LOCALES



SPP renforce les économies locales

- ✓ En recevant des prix qui couvrent les coûts de production et un revenu digne, les petits producteurs augmentent leur capacité à investir dans les économies locales et à créer des emplois directs et indirects.

ÉCONOMIES LOCALES



SPP renforce les économies locales

- ✓ Avec **SPP**, des emplois locaux directs et indirects sont créés, ce qui génère de meilleures perspectives locales et empêche la migration.
- ✓ Augmente la capacité des producteurs à influencer les politiques et les projets publics.

PERSPECTIVES POUR LES JEUNES



SPP cherche à améliorer les perspectives des jeunes

- ✓ Les organisations de petits producteurs **SPP** renforcent la position des jeunes avec des projets d'innovation et de diversification de la production, de transformation et de vente de produits finis.
- ✓ **SPP** encourage la participation des jeunes aux différents niveaux opérationnels et de gestion de leurs organisations.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Avec **SPP**, la souveraineté alimentaire locale est renforcée

- ✓ Les petits producteurs **SPP** ne produisent pas seulement des produits destinés à la commercialisation, mais aussi des aliments pour l'autoconsommation et pour les marchés locaux, ce qui garantit une plus grande sécurité et souveraineté alimentaire.



LA DIFFÉRENCE

www.spp.coop

SPP NE TRAVAILLE QU'AVEC LES ORGANISATIONS DE PETITS PRODUCTEURS



▾ **SPP** travaille exclusivement pour le renforcement des petits producteurs organisés.

▾ **SPP** ne certifie ni ne promeut le travail des petits producteurs individuels, des petits producteurs non organisés ou des grands producteurs privés.



SPP NE TRAVAILLE QU'AVEC DES PRODUITS QUI SONT CERTIFIÉS BIOLOGIQUES.

SPP certifie uniquement les produits qui, en plus d'être conformes à la réglementation **SPP**, possèdent un certificat reconnu comme produit biologique



SPP EST DÉTENU À 100% PAR LES PETITS PRODUCTEURS DU SUD

Les organisations certifiées sont les Associés Propriétaires de **SPP** Global. Ils sont les seuls à avoir le droit de vote à l'Assemblée Générale de **SPP** Global.



AU **SPP**, LES PRODUCTEURS DÉTENTENT LEURS DÉCISIONS, ILS NE SONT PAS DES SIMPLES BÉNÉFICIAIRES

- ▣ Les représentants des producteurs sont majoritaires dans les organes directeurs.
- ▣ Les règles et les politiques du **SPP** sont basées sur les réalités et les besoins des producteurs eux-mêmes.
- ▣ Au sein du **SPP**, les producteurs sont les gestionnaires de leurs propres processus, et pas des simples bénéficiaires.

LES ACHETEURS **SPP** PARTICIPENT EN TANT QU'ALLIÉS SOLIDAIRES DES PRODUCTEURS

- Des représentants des acheteurs finaux et des alliés participent aux organes directeurs.
- L'opinion des entreprises acheteuses est prise en compte afin d'atteindre un plus grand nombre de consommateurs.





LES PRIX **SPP** SONT BASÉS SUR LES COÛTS RÉELS DE LA PRODUCTION DURABLE

- Nos prix minimums couvrent, dans la mesure du possible, les coûts réels de la production durable, d'une économie inclusive et d'une vie digne, même lorsque le marché et d'autres certifications marquent des prix plus bas.



TOUS LES PRODUITS **SPP** SONT BIOLOGIQUES,
SAINS POUR LE CONSOMMATEUR ET LA PLANÈTE

Les produits **SPP** doivent être certifiés biologiques de manière indépendante dans tous les cas.

Au **SPP**, la protection de l'environnement et la justice économique vont toujours de concert.



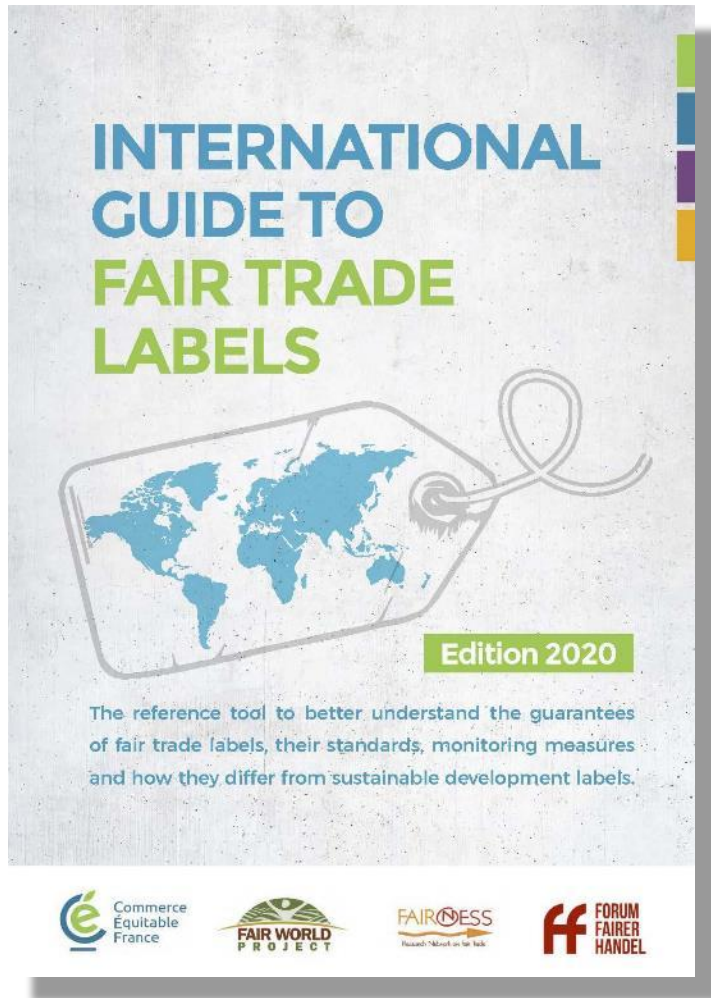
SPP GARANTIT AU CONSOMMATEUR LA TRAÇABILITÉ PHYSIQUE DU PRODUIT JUSQU'AU PRODUCTEUR

Les produits **SPP** doivent être physiquement traçables jusqu'à leur origine. **SPP** n'est pas autorisé sur les produits qui ne sont traités que par la traçabilité comptable (« bilan de masse »).

SPP DONNE AU CONSOMMATEUR UNE SÉCURITÉ SUR LES INGRÉDIENTS DES PRODUITS MÉLANGÉS

▾ Dans le cas de produits mélangés, qui contiennent des ingrédients différents, un pourcentage élevé de ces ingrédients doit être certifié **SPP**.





**SPP EST RECONNU AU NIVEAU INTERNATIONAL
COMME UN LABEL DE COMMERCE ÉQUITABLE
POUR LES PETITS PRODUCTEURS**

- ▀ **SPP** est un label de commerce équitable reconnu par différentes organisations nationales et internationales. Il est évalué positivement dans différents guides de labels de commerce équitable.

NOUS TRAVAILLONS AVEC DES ORGANISMES DE CERTIFICATION INDÉPENDANTS POUR CERTIFIER LES PRODUITS **SPP**

- Le label et les normes du **SPP** sont la propriété des petits producteurs, mais leur respect est garanti par des organismes de certification indépendants au **SPP** et des producteurs, afin de donner une plus grande assurance aux consommateurs.



member of group
kiwa
Partner for progress





POURQUOI PARTICIPER ? / ENTREPRISE

Participer activement au **SPP** en tant que grande alliance pour sauvegarder l'avenir durable des petits producteurs, de leurs communautés, de leurs cultures et de leurs projets.



Pratiquer et se différencier sur le marché **SPP** en faisant partie d'un authentique système commercial, qui part réellement de la situation, des besoins et des valeurs des petits producteurs.



Renforcer la crédibilité de l'entreprise et de ses marques sur le marché face à des marques et labels avec une image différents que **SPP**.





Avec **SPP**, nous avons une certification tierce partie qui atteste qu'il s'agit d'une relation commerciale vraiment équitable et durable avec les petits producteurs.



Pouvoir participer activement aux processus décisionnels du **SPP** en termes de politiques, de stratégies, de normes et de tarification.





ÉTAPES DE LA PARTICIPATION

ÉTAPES À SUIVRE

- ✓ 1.A- INFORMATIONS GÉNÉRALES
- ✓ 1.B- EXAMEN DE LA COMPATIBILITÉ DES ACHETEURS
- ✓ 2- DEMANDE
- ✓ 3- ÉLIGIBILITÉ
- ✓ 4- OFFRE
- ✓ 5- PAIEMENT

ÉTAPES À SUIVRE

- ✓ 6- AUTO-ÉVALUATION
- ✓ 7- ÉVALUATION EXTERNE
- ✓ 8- CERTIFICAT OU ENREGISTREMENT
- ✓ 9- PAIEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE
- ✓ 10- COMMERCIALISATION DANS LE CADRE DU SPP
- ✓ 11- ÉTIQUETTES D'AUTORISATION, RAPPORTS ET REDEVANCES DE VOLUME
- ✓ 12- ENREGISTREMENT PARTAGÉ PETITS ACHETEURS

1. A.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ✓ Connaître et soutenir les principes, les valeurs, les critères et les prix minimums du **SPP** par le biais de la Déclaration des Principes du SPP, du Code de Conduite SPP et des Normes SPP.



1.B

EXAMEN DE LA COMPATIBILITÉ DES ACHETEURS

- ✓ Les acheteurs finaux **SPP** doivent s'engager à commercialiser dans le cadre du **SPP**, après les deux premières années, au moins 5 % de la valeur commerciale du produit en question.
- ✓ Après les deux premières années, les Acheteurs finaux doivent augmenter la valeur de l'activité **SPP** dans les lignes de produits certifiés à un minimum de 25%, comme critère d'amélioration continue.

Norme Générale SPP: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/2.1-FR_Norm_Gene_SPP.pdf

2.

DEMANDE

- ✓ Demandez la certification (producteurs) ou l'enregistrement (acheteurs finaux ou intermédiaires) en utilisant le formulaire en ligne : www.d-spp.coop.
- ✓ Pour pouvoir procéder, il faut payer les « Frais de Dossier » (spécifiée dans la Règlementation des Coûts)

Procédures d'Enregistrement pour Acheteurs: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/3.2-FR_-Procedure_Enregistrement_Acheteurs_V11.0_2021-02-05.pdf

3

ÉLIGIBILITÉ

- ✔ Passez par la période d'évaluation d'éligibilité de 21 jours minimum et attendez des résultats positifs. L'évaluation comprend une publication de l'intention de certifier ou d'enregistrer et la possibilité pour d'autres acteurs du **SPP** de présenter une objection motivée.

Procédures d'Enregistrement pour Acheteurs: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/3.2-FR_-Procedure_Enregistrement_Acheteurs_V11.0_2021-02-05.pdf

4

OFFRE

- ✓ Une fois que **SPP Global** a déclaré l'éligibilité, le ou les organismes de certification autorisés feront une offre de travail et un devis pour l'évaluation initiale.
- ✓ La première et la deuxième évaluation peuvent être éloignées, si les critères de faible risque sont remplis. Une évaluation sur place est effectuée tous les trois ans.

Procédures d'Enregistrement pour Acheteurs: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/3.2-FR_-Procedure_Enregistrement_Acheteurs_V11.0_2021-02-05.pdf

5

PAIEMENT

- ✔ Un devis de l'Organisme de Certification doit être accepté et le paiement effectué.

Procédures d'Enregistrement pour Acheteurs: <https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/3.2-FR -Procedure Enregistrement Acheteurs V11.0 2021-02-05.pdf>

6

AUTO-ÉVALUATION

- ✓ L'Organisme de Certification enverra un formulaire d'auto-évaluation, à remplir par le demandeur et à envoyer avec les pièces justificatives requises.

Procédures d'Enregistrement pour Acheteurs: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/3.2-FR_-Procedure_Enregistrement_Acheteurs_V11.0_2021-02-05.pdf

7

ÉVALUATION EXTERNE

- ✓ L'Organisme de Certification évaluera la documentation reçue et, si nécessaire, demandera des informations complémentaires. Elle prépare un Rapport d'Évaluation et émet un avis positif ou négatif.

Procédures d'Enregistrement pour Acheteurs: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/3.2-FR_-Procedure_Enregistrement_Acheteurs_V11.0_2021-02-05.pdf

8

CERTIFICAT OU ENREGISTREMENT

- ✓ Si le résultat est positif, l'OC demandera à signer le contrat d'utilisation du **SPP** et enverra le certificat (producteurs) ou l'enregistrement (entreprises).

Procédures d'Enregistrement pour Acheteurs: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/3.2-FR_-Procedure_Enregistrement_Acheteurs_V11.0_2021-02-05.pdf

9

PAIEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE

- ✓ Les acheteurs finaux paient une cotisation annuelle obligatoire à SPP Global, conformément à la réglementation en vigueur sur les coûts.
- ✓ Les intermédiaires et les maquiladoras ne paient pas de cotisation annuelle

Réglementation des coûts: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/09/4.3-FR_Regl_Couts_SPP.pdf

10

COMMERCIALISATION DANS LE CADRE SPP

- ✔ Les transactions **SPP** peuvent être effectuées entre les producteurs et les entreprises **SPP**. Les produits commercialisés dans le cadre du **SPP** doivent satisfaire à toutes les exigences du **SPP** au moment où ils atteignent le consommateur final. Au moins les prix minimums du **SPP** pour les produits en question doivent être payés à tout moment.

Norme Générale SPP: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/2.1-FR_Norm_Gene_SPP.pdf

1 1

AUTORISATION D'ÉTIQUETTES, RAPPORTS ET REDEVANCE DE VOLUME

- ✔ Lors de la commercialisation, l'approbation des étiquettes sur les produits finaux, la présentation de rapports de vente périodiques et le paiement d'une redevance d'utilisation trimestrielle sont requis (Acheteurs Finaux) et une adhésion par volume de vente annuel (Producteurs).

Règlement Graphique SPP: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/09/4.2-FR_Regl_Graph_SPP.pdf

1 2

ENREGISTREMENT PARTAGÉ DES PETITS ACHETEURS

- ✔ Les micro-entreprises peuvent participer par l'intermédiaire d'un Acheteur Final enregistré au **SPP**, grâce à la procédure d'Enregistrement Partagé des Petits Acheteurs.

Lignes directives de l'utilisation partagée du registre avec les Petits Vendeurs SPP:
https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/3.11-FR_Proc_Enregistr_Petit_Achet.pdf



COÛTS SPP

www.spp.coop

COÛTS ACHETEURS : ENREGISTREMENT

- ▣ Frais de dossier (première fois seulement) : 150 USD
- ▣ Coût de la Certification (Paiement à l'Organisme de Certification) : Couvre les coûts encourus par l'Organisme de Certification (OC) lors de la réalisation du type de procédure de certification. Les coûts dépendront du type de procédure.

Exemple : coût approximatif pour une entreprise		
Type d'évaluation	Documentaire	In Situ
Coût approximatif	Si vos achats au titre du SPP sont inférieurs à 3 millions d'USD, il vous faudra au moins 2 jours ouvrables (environ 1 000 USD).	Il faut compter environ 3-4 jours ouvrables, soit environ 3 000 dollars US (hors frais de transport et de séjour de l'auditeur).

Si vous voulez voir des exemples du coût total de la participation, consultez cette brochure.

Quel serait le coût total de participation dans le SPP ?
[Consultez ici](#)

Réglementation des coûts: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/09/4.3-FR_Regl_Couts_SPP.pdf



COÛTS ACHETEURS : ADHÉSION

- Adhésion au SPP : les Acheteurs Finaux doivent couvrir une adhésion en fonction de la valeur totale des transactions SPP effectuées au cours d'une année :
*Les intermédiaires et les sous-traitants ne paient pas d'abonnement

Si vous voulez voir des exemples du coût total de la participation, consultez cette brochure.

Quel serait le coût total de participation dans le SPP ?

[Consultez ici](#)

Valeur des transactions SPP en USD (année précédente)	Frais d'Adhésion Annuels à Payer (USD)
> \$ 100, 000.00	\$ 500
Plus de 80.000,00 \$ jusqu'à 100.000,00	\$ 400
Plus de 60.000,00 \$ jusqu'à 80.000,00	\$ 300
Plus de \$ 30,000.00 jusqu'à \$ 60,000.00	\$ 200
Inférieur ou égal à \$ 30 000,00	\$ 150
Inférieur ou égal à \$ 20,000.00	\$ 100
Inférieur ou égal à \$ 10,000.00	\$ 75

Réglementation des coûts: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/09/4.3-FR_Regl_Couts_SPP.pdf

COÛTS ACHETEURS : FRAIS D'UTILISATION

Frais d'Utilisation : les Acheteurs Finaux doivent déclarer leurs achats SPP sur une base trimestrielle, où le Frais d'Utilisation du Symbole des Petits Producteurs sera calculé comme suit :

Type de produit	Matière première	Produits finis
Frais d'Utilisation	1,75 % de la valeur du prix minimum SPP (y compris l'Incitation SPP et la Reconnaissance Biologique) des achats effectués auprès des OPP et vendus sous la certification du Symbole des Producteurs Paysans.	<u>Acheté auprès des Organisations de Petits Producteurs</u> : 1,31% de la valeur d'achat de tous les ingrédients certifiés SPP* <u>Achetés auprès d'Intermédiaires et/ou Sous-traitants</u> : 1,75% de la valeur d'achat de tous les ingrédients certifiés SPP ? *

Les Acheteurs Finaux qui décident de ne pas mettre le logo SPP sur leurs produits doivent payer une redevance pour la diffusion du logo SPP, en plus de celle d'utilisation, équivalente à 0,25% de la valeur d'achat.

Si vous voulez voir des exemples du coût total de la participation, consultez cette brochure.

Quel serait le coût total de participation dans le SPP ?

[Consultez ici](#)

Réglementation des coûts: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/09/4.3-FR_Regl_Couts_SPP.pdf



SPP dispose d'un système de normes et de certification qui garantit un prix équitable aux producteurs et des produits sains, des petits producteurs démocratiques aux consommateurs.



SPP dispose de réseaux de producteurs et d'acheteurs dans différents pays et régions du monde et prend des décisions sur ses règles et son fonctionnement de manière participative.



PARTICIPATION, PROMOTION ET CONCOURS DANS LES FOIRES COMMERCIALES

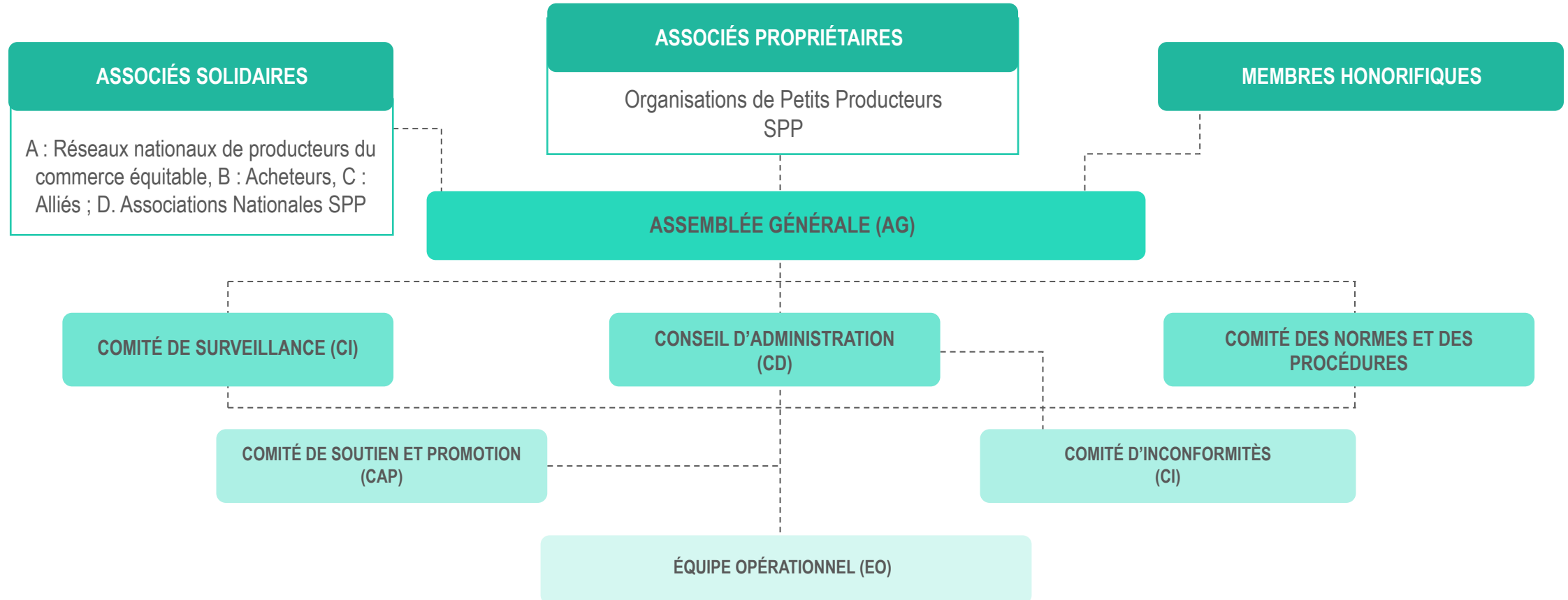


ALLIANCE AVEC LES UNIVERSITÉS AMIES DES PETITS PRODUCTEURS

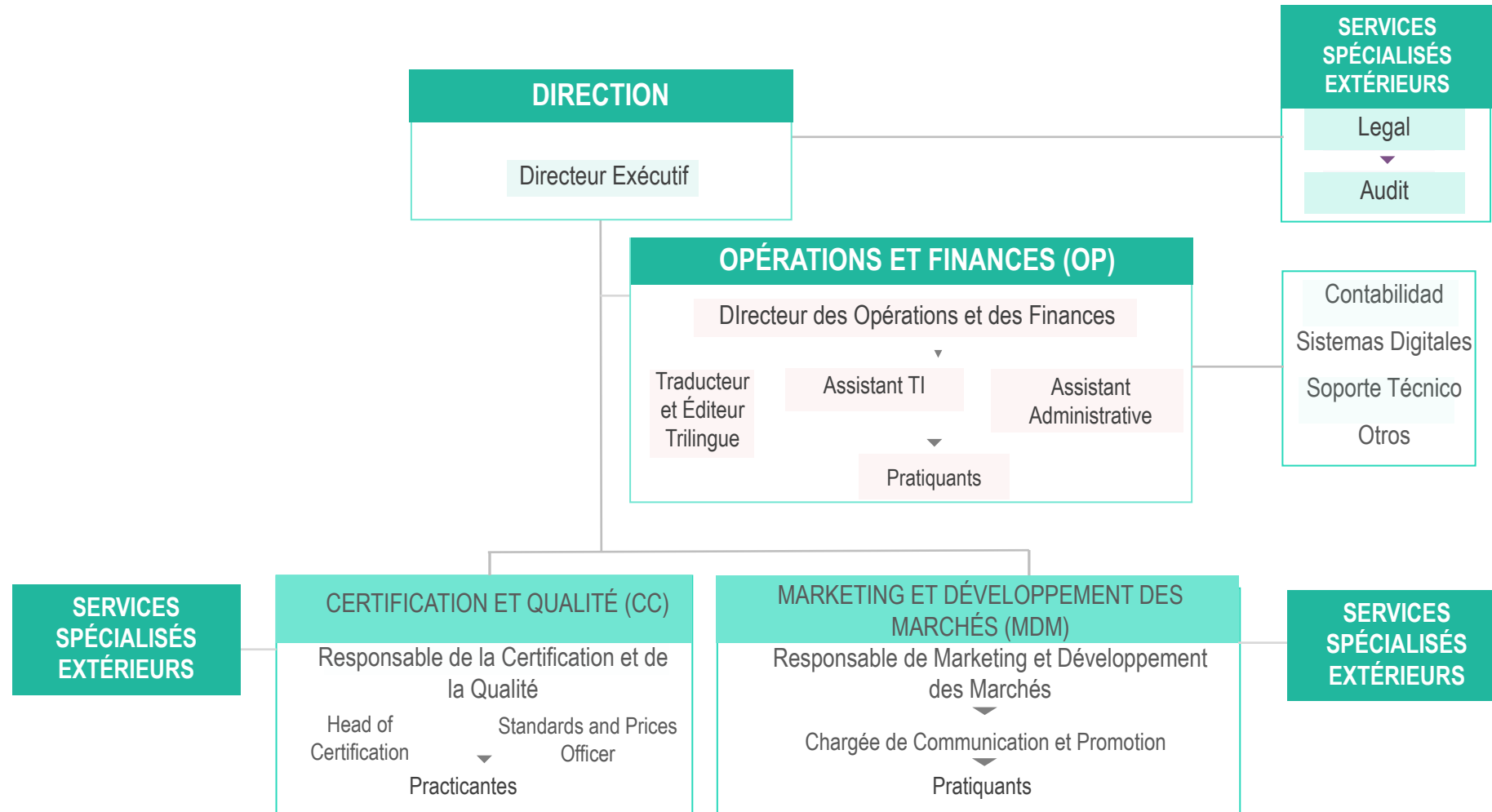


UNIVERSITAT
POLITÈCNICA
DE VALÈNCIA

STRUCTURE GÉNÉRALE

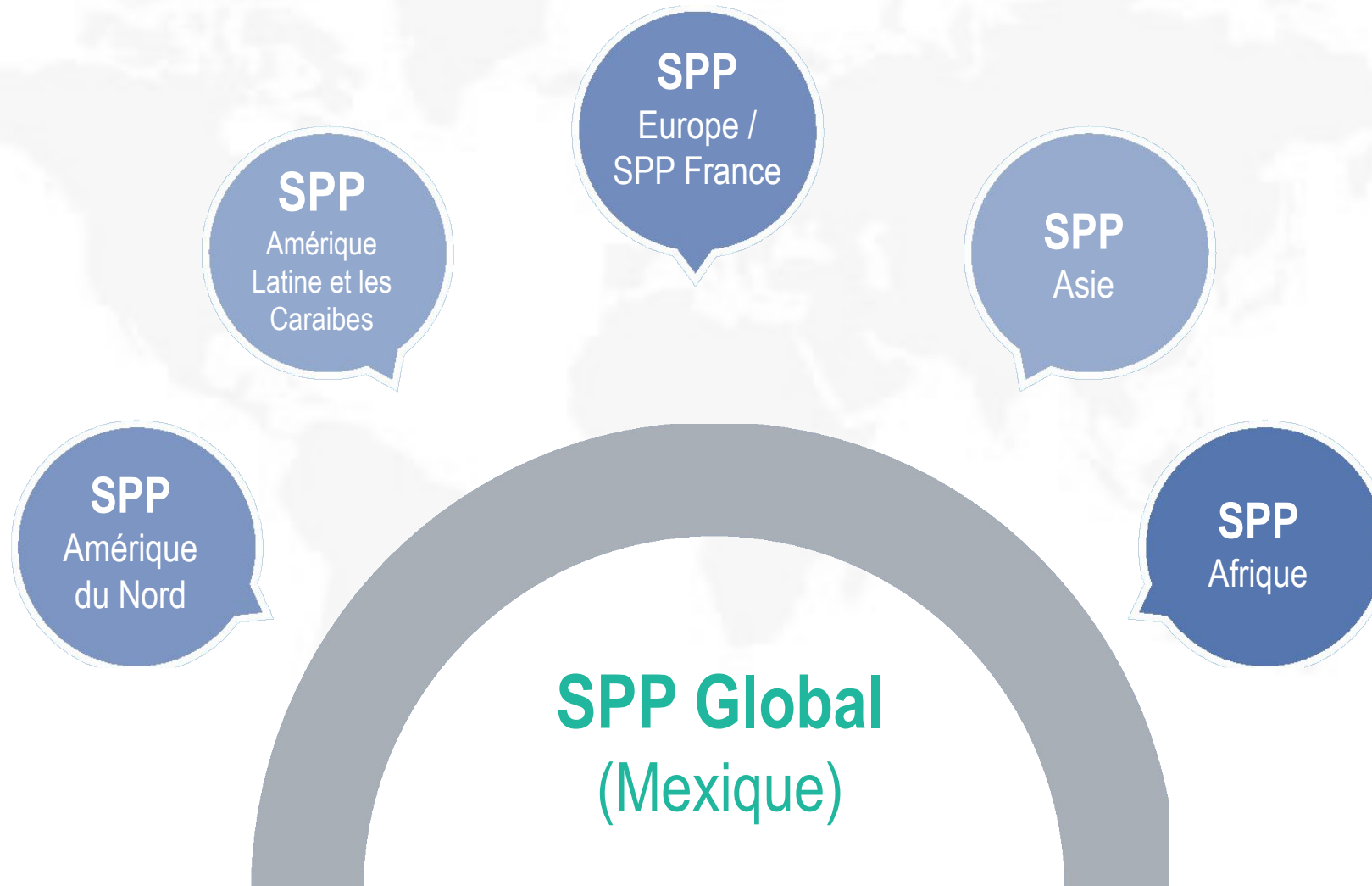


STRUCTURE OPÉRATIONNELLE



STRUCTURE INTERNATIONALE

2019 - 2021



SYSTÈME DE TARIFICATION SPP

- ▀ **SPP** dispose d'une liste de prix durable qui couvre des dizaines de produits.

PRODUIT	PRIX DURABLE MINIMUM	RECONNAISSANCE BIOLOGIQUE	INCITATIF SPP	TOTAL SPP BIOLOGIQUE MINIMUM
Café arabica lavé*	\$ 160/100 lb	\$ 40/100 lb	\$ 20/100 lb	\$ 220/100 lb
Cacao**	\$2,750/t	\$460/t	\$250/t	\$3,600/t

Liste de Prix SPP: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/2.5-FR_List_Prix_SPP.pdf



SYSTÈME DE TARIFICATION SPP

- Le prix qui doit être payé aux Organisations de Petits Producteurs est, au minimum, le Prix Durable SPP, qui est la somme de 3 composantes:
- 1. Prix de base SPP**, basé sur les coûts de production du producteur et de l'organisation de petits producteurs.
 - 2. Reconnaissance Biologique**, basée sur les coûts liés à la production biologique en particulier.
 - 3. Incitatif SPP**, qui vise à renforcer les activités organisationnelles, productives, commerciales et commerciales qui profitent au bien-être des familles de producteurs et de leurs communautés collectivement.

Norme Générale SPP: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/2.1-FR_Norm_Gene_SPP.pdf

Liste de Prix SPP: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/2.5-FR_List_Prix_SPP.pdf



SYSTÈME DE TARIFICATION SPP

- ▶ Lorsque le prix du marché est supérieur à la composante "prix minimum durable", le prix à payer à l'organisation de petits producteurs est le suivant :

Prix du marché + Reconnaissance Biologique + Incitatif SPP

- ▶ Si vous ne trouvez pas le prix durable du SPP (dans la liste des prix du SPP) du produit ou sous-produit que vous souhaitez certifier ou enregistrer, veuillez demander à SPP Global les prix ou paramètres à appliquer.

Norme Générale SPP: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/2.1-FR_Norm_Gene_SPP.pdf

Liste de Prix SPP: https://spp.coop/wp-content/uploads/2020/06/2.5-FR_List_Prix_SPP.pdf



**LA FIERTÉ DES
PRODUCTEURS
PAYSANS**

**BIO
ÉQUITABLE
& AUTHENTIQUE**



info@spp.coop



+52 55 6375 5572



spp.coop



simbolopp



spp.coop

WWW.SPP.COOP



Merci !

www.spp.coop